



Déduction du salaire pour faute

Par **Jhulie**, le **11/01/2014** à **18:57**

Bonjour,

Je voudrais savoir si mon patron a le droit de déduire de mon salaire le coût de la réparation d'une machine que j'ai accidentellement cassée

Merci beaucoup!

Par **moisse**, le **12/01/2014** à **08:32**

Bonjour,

Non

Les sanctions pécuniaires sont interdites.

Par contre rien n'interdit à l'employeur de relever la faute et de la sanctionner comme il l'entend (avertissement, mise à pied, licenciement) mais toujours sans pouvoir répercuter quoique ce soit des coûts au salarié.